

Les fossoyeurs brûlent les cercueils dans l'ancienne décharge - 28/05/2015

Anthismes -

Refoulés chez Intradel, les fossoyeurs ont incinéré des cercueils à l'ancienne décharge de Lagrange. «Ça ne se reproduira plus», assure le maire.



Les ossements et restes de cercueils incinérés retrouvés à l'ancienne décharge de Lagrange le week-end de Pâques ont cette fois encore ébranlé le conseil communal, mardi soir. Le débat avait déjà été houleux lors de la dernière séance, l'opposition MR-IC claquant la porte devant le refus de voir ce point mis à l'ordre du jour... Mardi soir, l'opposition avait réinscrit ce point en demandant cette fois de diligenter une enquête sur le sujet et, dans la foulée, de fermer définitivement la décharge. «*Nous voulons avoir des réponses*», a insisté la conseillère Françoise Tricnont. Et réponse il y a eu, dans un climat tout aussi tendu, nécessitant même une suspension de séance du côté de l'opposition.

Christian Fagnant, le directeur général, a relaté en détail les conclusions de son enquête. Oui, ce sont bien les fossoyeurs communaux qui ont «brûlé» là des restes de cercueils dont la concession venait à terme. Mais non, il n'y a eu en aucun cas des ossements humains. Ce qui s'est passé? Les transferts des restes mortels dans les cimetières font l'objet d'une nouvelle réglementation wallonne, mise en œuvre pour la première fois cette année à Anthismes. «*On ne peut plus réenfouir les sépultures*, contextualise le directeur général. *Il faut désormais déposer les restes humains dans un ossuaire et éliminer par incinération les déchets de cercueil.*» Et c'est ce que les fossoyeurs communaux ont voulu faire pour les trois premières concessions caveaux, «*en respectant les nouvelles dispositions.*»

Après avoir placé les ossements dans le nouvel ossuaire du cimetière de Villers-aux-Tours, ils ont embarqué les planches de cercueils sur une remorque bâchée, en vue de se rendre chez Intradel. «*Mais là, par téléphone, Intradel, qui n'apprécie visiblement pas ce type de déchets, nous a imposé des conditions ardue et surprenante, comme découper ces planches en tout petits morceaux, tels du broyat...*» À défaut d'une autre solution pratique et pour traiter rapidement ces déchets avant le long week-end de Pâques, le chef du service a demandé aux ouvriers d'incinérer le tout sur le site communal de Lagrange. «*Ils sont restés à côté jusqu'à calcination complète.* » Puis ils sont allés rechercher les restes refroidis (boulons, poignées, vis...) le premier jour de la reprise du travail, mardi 7 avril. Et les ossements trouvés dans les cendres? «*Les ouvriers sont formels: il n'y avait pas d'ossements, ni avant ni après la combustion.* »

L'eurodéputé-bourgmestre Marc Tarabella (PS), le reconnaît: ce n'était sans doute pas la solution optimale, «*mais ils ont fait au mieux et pensaient bien faire. Je cautionne leur prise d'initiative. Et je salue leur travail. Rien n'est plus difficile que le métier de fossoyeur.*» Le maire assure toutefois que «*ce type de faits ne doit plus jamais se reproduire.*». Et il a pris ses assurances. La Commune d'Anthismes a ainsi interpellé Intradel à ce sujet, pour trouver une solution optimale dans la gestion de ce type de déchets, un dossier qui concerne aussi toutes les communes. «*C'est heureusement réglé. Intradel a accepté d'assouplir ses conditions.*» Si l'opposition estime qu'il reste encore «*des zones d'ombre*», le conseil a pris acte du résultat de cette enquête, à l'unanimité.

Sabine LOURTIE (L'Avenir)